

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ AUX RENTES GENEVOISES

PRINCIPES POUR UNE ASSURANCE RESPONSABLE

Déclaration annuelle 2023



RENTES GENEVOISES

1849

En 1849, James Fazy faisait office de pionnier en créant ce qui deviendra les Rentes Genevoises. Si les termes «développement durable», «responsabilité sociale» ou «facteurs ESG (environnement, social, gouvernance)» n'avaient pas encore le sens qu'on leur attribue aujourd'hui, c'est pourtant bien la dimension «responsabilité sociale» qui a été à l'origine de la création de l'Établissement. Elle a significativement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit des Rentes Genevoises, ceci depuis bientôt 175 ans.

En 2020, les Rentes Genevoises sont devenues le premier établissement de prévoyance de Suisse à signer les *Principes de l'ONU pour une assurance responsable (UN-PSI)*. Elles le sont toujours. Elles ont également ratifié l'*Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI)*. Des actes forts par lesquels les Rentes Genevoises manifestent au grand public comme à leur clientèle leur adhésion et leur contribution à un développement durable et responsable.

Il en découle la rédaction du présent Rapport sur la durabilité qui s'appuie principalement sur les UN-PSI.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom

Rentes Genevoises

Zone d'activité

Genève, Suisse

Domaine d'activité

Assurance de prévoyance

Nombre d'employés

42

Nombre d'assurés

20 274

dont assurés actifs

13 396

dont assurés pensionnés

6878

Total du bilan

2.26 milliards de francs

Total produits assurance

179.1 millions de francs

PRINCIPE 1

Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont pertinents pour les métiers de l'Assurance.

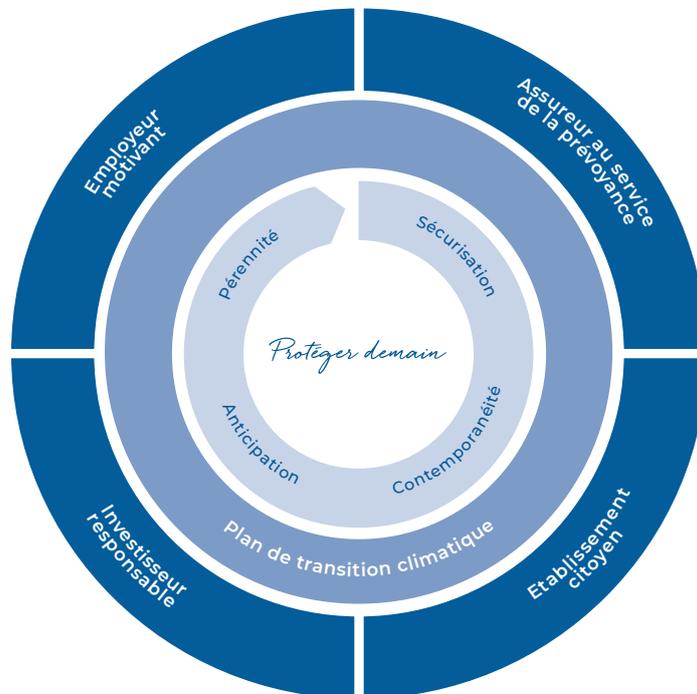
Stratégie d'entreprise

La stratégie d'entreprise des Rentes Genevoises a été repensée en 2022 autour du repositionnement de la marque « Protéger demain » et repose sur quatre piliers fondamentaux : l'excellence opérationnelle, l'expérience client, la croissance et la responsabilité d'entreprise. Cette dernière exprime clairement la volonté de l'Etablissement de s'engager en faveur de la durabilité ou encore des parties prenantes. La stratégie est définie dans un document d'une portée de trois ans. Elle découle d'une vision claire, communiquée au public, et s'appuie sur les valeurs des Rentes Genevoises :

contemporanéité, anticipation, sécurisation et pérennité. Elle a été complétée par une Stratégie de durabilité.

Stratégie de durabilité

Les Rentes Genevoises ont intégré dans leur stratégie un volet spécifique de Stratégie de durabilité qui a pour objectif de guider l'Etablissement dans ses travaux en vue de réduire ses émissions de Gaz à effets de serre (GES), d'ancrer la durabilité dans son fonctionnement au quotidien et de renforcer son engagement dans ce domaine. Le cadre stratégique qui en découle se présente de la manière suivante :



PROTÉGER DEMAIN

Pour nous cela passe par des actions et des engagements concrets. C'est agir de façon responsable, dans l'intérêt de nos clients, bien sûr, mais aussi dans celui de notre environnement et de la société. Cette volonté est au cœur de notre activité.

Gouvernance

La gouvernance des Rentes Genevoises découle du but de l'Etablissement, qui est de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés. En cohérence avec cette logique mutualiste, deux membres du Conseil d'administration – qui en comprend sept – sont des assurés. Ils représentent ainsi les intérêts de l'ensemble des assurés dans la conduite de l'Etablissement. Ils sont d'ailleurs élus directement par ces derniers.

Diversité

Les Rentes Genevoises adoptent des règles de fonctionnement claires qui proscrivent la discrimination, le mobbing ou le harcèlement. Elles veillent à une bonne représentativité au sein des organes. Ainsi, le Conseil d'administration est composé de quatre femmes et trois hommes, et la Direction de trois femmes et sept hommes. Quant au personnel, il compte quinze femmes et vingt-sept hommes.

Produits

Les Rentes Genevoises proposent des produits de prévoyance destinés à tout public et à toute tranche d'âge, et ne pratiquent pas de discrimination lors de la souscription ou de la sortie. Leur forme juridique – sans actionnaires ou coopérateurs à rémunérer – permet de consacrer l'ensemble du résultat annuel au profit des assurés, que ce soit sous forme de participation aux excédents ou de constitution de réserves et provisions afin de garantir la pérennité de l'Etablissement.

– En 2022, 9.1 millions de francs ont été attribués au titre de la participation aux excédents

Les Rentes Genevoises s'engagent contractuellement pour de longues à très longues durées. La plupart des contrats portent sur plus d'une décennie et sont

souvent établis à l'horizon d'une génération. Cet horizon de gestion, qui représente assurément un long terme, aligne les objectifs poursuivis par l'Etablissement sur ceux de la société au sens large.

Gestion des investissements

En parallèle à la ratification des UN-PSI, les Rentes Genevoises ont également ratifié les *Principes de l'ONU en matière d'investissement responsable (UN-PRI)*. Ainsi, l'Etablissement est le premier en Suisse, dans le domaine de la prévoyance, à déployer ses efforts dans deux programmes majeurs des Nations Unies.

En matière d'investissement responsable, les Rentes Genevoises visent avant tout à avoir un impact réel sur l'économie en intégrant prioritairement la lutte contre le réchauffement climatique. Le but de l'investissement responsable consiste à mobiliser efficacement le capital des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050. Afin d'éviter l'écoblanchiment, elles s'appuient sur des faits pour lesquels existe un consensus scientifique. A ce stade, elles ont retenu quatre outils d'intégration ESG :

Gestion du parc immobilier

Les Rentes Genevoises offrent sur le marché local des logements à loyers abordables, selon des critères d'accessibilité adaptés. La gestion du parc immobilier s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU (énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables). Un effort particulier est porté sur la réduction des gaz à effet de serre avec une trajectoire de descente qui s'appuie sur un système de management des énergies. Ce système est certifié par la norme ISO 50001. Pour atteindre l'objectif *net zero* en 2050, les objectifs *net zero* intermédiaires sur le parc sont la neutralité en émissions contrôlées en 2030 et une compensation de moitié de ces émissions d'ici 2025.

- Le chemin parcouru depuis la mise en œuvre du système de management des énergies est déjà conséquent avec -41.7% depuis 2013 et -10.2% sur cet exercice
- En 2022, des dépenses d'investissement de 2.5 millions de francs ont été consacrées à l'assainissement des immeubles et 2.9 millions de francs à l'amélioration des unités locatives

Investissements d'impact

Des investissements d'impact dans des classes d'actifs peu ou pas liquides contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU en déployant des effets pérennes et directs dans l'économie.

- En 2022 un nouvel investissement a été réalisé dans les *green bonds* (107 millions de francs). Il a un objectif de développement durable au sens de la législation européenne (SFDR article 9)
- Il complète ainsi l'investissement dans le microcrédit (64.7 millions de francs)
- Hors des cadres législatifs d'impact, des prêts locaux à hauteur de 226.5 millions de francs financent des services et des infrastructures qui ont le potentiel de contribuer concrètement au bien public

Engagement auprès des instances dirigeantes

Indirectement, l'actionnariat actif et le dialogue, d'une part avec les instances dirigeantes des entités financées par l'Etablissement, d'autre part avec les gérants de portefeuilles, permettent aux Rentes Genevoises d'atteindre leurs objectifs ESG. Cela se concrétise par l'exercice des droits de vote, par un dialogue sur les thématiques ESG et par l'adhésion à des actions collectives d'investisseurs. A ce titre, les Rentes Genevoises délèguent l'exercice de leurs droits sociaux à des sociétés, fondations ou associations professionnelles reconnues, dont la Fondation Ethos, dont les objectifs sont identiques à ceux énoncés par l'Etablissement. Pour augmenter son impact, l'Etablissement est membre depuis 2020 de l'Ethos Engagement Pool suisse et international.

- En 2022, l'Etablissement a validé la stratégie climatique du groupe Ethos lors de l'assemblée générale
- L'Etablissement participe également à l'initiative *Climate Action 100+*
- Pour les investissements dans des fonds indiciels suisses (environ 85.0 % des investissements en actions suisses), les votes ont été exercés aux assemblées générales via un contrat de délégation avec Ethos qui assure des votes conformes à ses lignes directrices. Le rapport de vote pour l'exercice 2022 est mis à disposition sur demande

Exclusions

Les Rentes Genevoises privilégient dans leurs portefeuilles une approche de dialogue et d'engagement plutôt que d'exclusion. En effet, contrairement aux opérations de financement effectuées sur le marché primaire, les transferts de titres sur le marché secondaire (achats et ventes) entre différents acteurs financiers ne génèrent pas d'impact mesurable sur l'économie réelle aussi longtemps qu'ils n'affectent pas le coût et le volume du capital des entités financées. Cependant l'exclusion de titres des portefeuilles (dont le périmètre est documenté) est envisagée lorsque l'engagement est infructueux, les risques deviennent trop importants ou que l'Etablissement décide de suivre les recommandations spécifiques des associations et fondations professionnelles reconnues.

- Lors de la révision annuelle du périmètre en 2022, il a été décidé d'abaisser à 5 % le seuil concernant le charbon thermique dans le fonds dédié, à l'exception des entreprises avec des engagements vérifiés en faveur du *net zero* au sens des *Swiss Climate Scores*
- En ligne avec l'initiative *Net Zero Asset Owner*, il est prévu d'exclure les émetteurs actifs dans le charbon de tous les portefeuilles d'ici 2030 (au plus tard) pour les pays développés et d'ici 2040 pour les autres pays
- Les sociétés de gestion d'actifs qui ne s'engageront pas dans cette voie d'ici 2025 au plus tard seront remerciées

Un ou plusieurs des quatre outils d'intégration ESG sont en place sur près de 88 % des placements.

Activités opérationnelles

Les émissions de gaz à effet de serre des activités opérationnelles sont analysées. Elles font l'objet d'un Bilan carbone annuel au niveau de l'Etablissement. L'objectif est de les inscrire dans une trajectoire de descente à l'horizon 2050 tout en tenant compte d'objectifs intermédiaires.

Charte d'investissement responsable

Afin de sensibiliser le public et les clients à leur politique d'investissement, les Rentes Genevoises ont publié une charte d'investissement responsable, mise à jour aussi souvent que nécessaire par le Conseil d'administration.

Plan de transition climatique

Le changement climatique expose les investissements de l'Etablissement à des risques, mais constitue surtout une menace importante pour le vivant au niveau de la planète. C'est pourquoi les Rentes Genevoises se sont engagées, dans un Plan de transition climatique, à lutter contre le réchauffement climatique dans le cadre de l'accord de Paris. Il a été décidé dans ce cadre d'adopter un objectif *net zero 2050* et de l'accompagner d'objectifs intermédiaires ambitieux mais accessibles pour la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

PRINCIPE 2

Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

Immobilier (partenaires et locataires)

Dans le cadre de la certification ISO 50001 de leur parc immobilier, les Rentes Genevoises associent aux processus l'ensemble de leurs partenaires. Les obligations et engagements de ces derniers en matière d'ESG sont formalisés dans des SLA (*Service Level Agreement*).

Les Rentes Genevoises ont mis sur pied, à l'intention des différents corps de métier, une sensibilisation aux bonnes pratiques à mettre en œuvre sur les chantiers. Celles-ci visent à réduire les émissions de CO₂, à mieux traiter les déchets ou à choisir les matériaux les plus respectueux de l'environnement, en tenant compte du site de production, de la nature des matériaux, etc. Ce programme, qui a débuté courant 2021, va se poursuivre durant plusieurs années. Il s'inscrit dans une vision globale et à long terme des rénovations des immeubles du parc de l'Etablissement.

Les locataires sont quant à eux sensibilisés aux attitudes à adopter pour réduire leur consommation d'énergie en hiver comme en été. Des mesures d'incitations ont notamment été prises fin 2022 afin de réduire au maximum les dépenses énergétiques.

Processus d'achat

Les Rentes Genevoises ont révisé leur politique d'achat en 2021 et spécifié leur engagement ESG. Elles ont notamment spécifié leurs attentes dans le cadre des appels d'offres, que ce soit au niveau du développement durable, de la gestion des ressources humaines (convention collective, salaires et prestations sociales du marché, etc.) ou encore de l'efficacité énergétique en ce qui concerne l'immobilier. Ces éléments sont contrôlés sur la base de documents normés ou officiels. Les Rentes Genevoises améliorent au fil de l'eau et chaque fois que cela est possible leurs pratiques.

– En 2022 l'ensemble des appels d'offre a intégré de nouveaux critères ESG afin d'apprécier de manière systématique l'engagement des mandataires sur ce thème

Sensibilisation des clients et information

Par le biais d'une revue tirée à près de 17000 exemplaires et adressée trois fois par an à leurs assurés, les Rentes Genevoises promeuvent des comportements responsables visant à réduire l'empreinte sur l'environnement, notamment par le recyclage, les économies d'énergie et l'économie circulaire. Cette revue les informe également sur les actions entreprises par l'Etablissement.

Promotion de la prévoyance

Les Rentes Genevoises ont ouvert, il y a plusieurs années déjà, un « espace de vie » au cœur de la ville de Genève : destiné au grand public, il a pour mission de promouvoir la prévoyance dans tous les domaines. Une documentation tenue à jour, composée de revues, livres, etc., est mise à disposition des visiteurs, et des conférences sont proposées plusieurs fois par an sur des thèmes liés à la prévoyance.

L'objectif poursuivi est de permettre à tout un chacun de combler ses lacunes, de s'informer et de se former afin de préparer sa retraite en connaissance de cause, quels que soient son âge, sa situation et les aléas de la vie. Afin de compléter cette offre, elles ont développé un concept adapté aux jeunes générations qui va se concrétiser fin 2023 par l'ouverture d'un deuxième lieu de rencontre et de promotion de la prévoyance.

Soutien à la collectivité

Les Rentes Genevoises apportent un soutien important à la collectivité, notamment au travers de programmes en lien avec le développement de l'économie locale. Outre leur fonction de marraines de Genilem, fondation qui participe au développement de jeunes entreprises, elles soutiennent également la Haute école de gestion de Genève. Elles ont aussi apporté leur appui dans le domaine culturel et sportif au niveau local.

- Sur le plan social, elles financent notamment « Evasion seniors » du Mouvement des aînés
- Depuis 2012, elles versent une contribution aux Hôpitaux universitaires de Genève, au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive et à l'Atelier pour personnes handicapées, en fonction de la performance des placements. Cette action, pour le compte du fonds « Henaderen », se poursuivra au minimum jusqu'en 2032
- Elles ont apporté leur soutien à l'Association AVVEC qui aide les victimes de violence dans les couples

PRINCIPE 3

Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Collaborations avec l'Etat de Genève

Entreprise locale, les Rentes Genevoises collaborent avec l'Etat de Genève pour la mise sur pied d'une approche privilégiant la réduction des consommations d'énergie. Elles entretiennent à ce titre des relations étroites avec les autorités chargées des questions de distribution d'énergie, et sont parties prenantes dans des projets d'infrastructures comme GeniLac, dont l'objectif est d'assurer le chauffage et le refroidissement des immeubles à partir de l'eau du lac Léman.

Les Rentes Genevoises ont analysé pour le compte de l'Etat la faisabilité d'une assurance couvrant le « risque de dépendance » dû au grand âge. La mise en œuvre d'une telle assurance relevant d'une décision politique, les Rentes Genevoises poursuivent leurs travaux afin de maintenir le projet à jour.

Publications et interventions

Sur la base de leur expérience, les Rentes Genevoises apportent leur contribution à des conférences ou à des formations relatives à la gestion des énergies ou au développement de la prévoyance individuelle.

- En 2022, onze conférences sur différents thèmes de la prévoyance ont été données afin de sensibiliser la population

Développement des compétences

Les Rentes Genevoises maintiennent leur expertise en matière d'ESG et de durabilité en développant, grâce à des formations certifiantes, les compétences des personnes responsables de ces thématiques. A ce titre, elles participent notamment au développement de ces programmes (formation continue) en siégeant, par exemple, dans des comités scientifiques.

PRINCIPE 4

Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

Organisation générale

Les Rentes Genevoises ont créé en 2021 un Comité ESG, émanation de la Direction, qui est chargé des aspects opérationnels liés aux trois dimensions en question. Les éléments communiqués à l'intention des autorités, des partenaires et du public font l'objet d'un contrôle systématique afin d'éviter le *greenwashing* ou le *greenwashing*: en effet, seules des informations avérées, ou vérifiables, sont publiées.

Le risque climatique et le risque de durabilité sont considérés comme des risques clés et sont suivis par le Conseil d'administration.

UN-PRI et autres engagements

Dans le cadre de leur ratification des UN-PRI, les Rentes Genevoises publient leurs résultats conformément aux directives.

L'Etablissement a participé également au test sur la compatibilité climatique (PACTA 2022) qui a été réalisé sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement et du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales.

Autorité de surveillance

Les Rentes Genevoises rendent compte sous la forme d'un rapport à leur autorité de surveillance, à savoir le Conseil d'Etat du canton de Genève, de leurs démarches et de leurs actions dans les domaines de la responsabilité sociale d'entreprise.

Autres publications

Outre le présent rapport, les Rentes Genevoises rendent compte régulièrement de leurs actions sur leur site internet ou dans leurs publications comme le Rapport annuel. Elles ont notamment repositionné leur marque afin de permettre, notamment, une communication plus accessible à propos de leur engagement et poursuivent leur démarche dans ce sens avec une communication ciblée sur le web.

GRI

Les Rentes Genevoises ont mis sur pied un plan d'évolution de leur reporting de développement durable en intégrant la norme de présentation GRI (*Global Reporting Initiative*) afin de pouvoir établir d'ici l'exercice 2024 (publication en 2025) des rapports normés concernant leur impact sur l'économie, l'environnement et l'Etablissement.